



FICHE TECHNIQUE VIBRABLOC

Plaques isolantes acoustiques et adhésives
Une véritable barrière contre les vibrations superficielles

Description	Complexe bitumineux flexible à base de bitume, élastomère et charge à granulométrie variable.
Présentation	Couche face visible : polyéthylène noir avec relief en losange Couche côté application : autoadhésif protégé par papier / PE siliconé.
Emploi	Matériau antibruit utilisé sur les pièces sujettes à vibrations. Particulièrement adapté aux applications où une bonne flexibilité est nécessaire. Isole les parois par l'effet combiné de l'apport de masse et l'amortissement des phénomènes de coïncidence.
Densité	1.8 - 2.0
Masse surfacique	de 5 kg/m ²
Tenue en température	Température de service : -20 à +80°C jusqu'à 180° en pointe. Température de pose : +15°C mini Température de stockage : +10/+35°C.
Durée de stockage	5 mois maximum
Précaution de pose	Doit être appliqué sur une surface propre, sèche, exempte de corps gras, en appliquant une pression initiale importante sur toute la surface. Température recommandée 20°C.
Inflammabilité	FMVSS 302 classe SE.

Procédure de pose :

Procédure à respecter pour obtenir un bon collage de la plaque Vibrabloc :

- La surface de la baignoire doit être au préalable nettoyée pour éliminer toute trace d'huile, de graisse, d'humidité et de poussière.
- Vibrabloc doit être appliqué à une température d'au moins 15°C.
La température recommandée est de 20°C.

Après application Vibrabloc doit être fortement marouflé.

Pour la pose sur le dessous de la baignoire, il est recommandé de poser la feuille Vibrabloc en retournant la baignoire avant sa mise en place.

Vibrabloc doit être utilisée dans les 5 mois maximum qui suivent sa livraison.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter notre service technique.

LAZER

44 rue des Forges
13010 Marseille - France
Tél (33) 04 91 80 15 60
Fax (33) 04 91 79 42 61
E-mail : info@lazer.fr